

Zeitschrift: Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 42 (1906)
Heft: 156

Artikel: Matériaux pour l'anthropologie des populations primitives de la Suisse : étude d'ossements et cranes humains provenant de palafittes et de sépultures de l'âge de la pierre polie, de l'âge du bronze et de l'âge du fer

Kapitel: Palafitte de Corcelettes

Autor: Schenk, Alexandre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-267849>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 24.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Palafitte de Corcelettes.

Crânes de l'âge du bronze.

Le palafitte de Corcelettes, au lac de Neuchâtel, est un des plus caractéristiques du bel âge du bronze ; les objets qui en proviennent sont extraordinairement nombreux et variés. Ce sont des épées, des pointes de lance, des poignards, des javelots, des couteaux, des pointes de flèche, des tranchets, des haches à ailerons et à douille, des gouges, des ciseaux à douille, des faucilles, de nombreuses épingles, une collection superbe de bracelets, des mors et objets de harnachement, des vases en bronze, des poteries très fines et élégantes, etc. L'époque du palafitte est donc très nettement déterminée : c'est du *bel âge du bronze*, station identique à la grande cité de Morges, sur le lac Léman.

N^o 3. — Calotte crânienne de sexe douteux, probablement féminin, représenté par le frontal, les deux pariétaux et le temporal gauche.

Les diamètres antéro-postérieur maximum et transversal maximum ne peuvent être qu'approximativement mesurés et indiquent, comme, du reste, la forme du crâne elle-même, un indice sous-dolichocéphale. Les os sont épais et les lignes des insertions musculaires bien marquées.

Vu de face, le frontal est droit, plutôt bas, avec des bosses frontales bien accusées et une crête médio-frontale semblable à celle décrite sur le crâne précédent ; les arcades sourcilières sont légèrement développées du côté interne, mais nulles du côté externe. La glabella est légèrement proéminente.

Vu de profil, le crâne montre une courbe antéro-postérieure s'élevant d'abord à peu près verticalement jusqu'au métopion, puis s'incurvant régulièrement, sans s'élever beaucoup, jusqu'au bregma ; il y a dans le tiers antérieur

des pariétaux un large méplat, après quoi la courbe s'incurve obliquement jusqu'au lambda. Les lignes d'insertion des muscles temporaux sont bien marquées et quelque peu élevées.

La *vue supérieure* indique un crâne allongé, avec un rétrécissement marqué de la région frontale antérieure et, par contre, un élargissement notable de la région des bosses pariétales.

N^o 4. — Ce crâne, comme le précédent, est incomplet et n'est représenté que par le frontal et les deux pariétaux, La suture coronale n'est pas très compliquée; la suture pariétale l'est davantage et il en est de même de la suture lambdoïde. Le crâne est masculin; les os sont épais et les crêtes des insertions musculaires bien marquées.

Vu de face, le crâne présente un contour arrondi, passablement large; le frontal est bien développé; les bosses frontales sont bien marquées et les arcades sourcilières passablement proéminentes, surtout du côté interne. Il existe encore, sur la ligne médio-frontale, une légère voussure peu accentuée. La racine du nez est enfoncée et les sinus frontaux sont relativement grands.

La *vue de profil* montre une courbe antéro-postérieure s'élevant à peu près verticalement des arcades sourcilières au niveau des bosses frontales, puis s'infléchissant insensiblement et régulièrement jusqu'au bregma. La courbe est plane dans la moitié antérieure des pariétaux, formant un véritable méplat, puis s'incurve assez fortement dans leur région postérieure en conservant toutefois une direction nettement oblique. Le crâne paraît plutôt bas, aplati. Les lignes temporales supérieures et inférieures, sont très nettement visibles et passablement élevées.

La *vue supérieure* a une forme ovale régulière, mais surtout développée transversalement dans la région des bosses pariétales.

Le crâne est sous-dolichocéphale avec un indice de 76,84

et les lignes temporales sont quelque peu divergentes.

Il y a une analogie frappante, une parenté ethnique très caractérisée entre ce crâne et le précédent.

Mensurations.

CRANES	1	2	3	4
Diamètre antéro-postérieur maximum.	169	169	185?	190?
» » iniaque	168	169	—	—
» transversal maximum	144	131	142	146
» biauriculaire	114	—	—	—
» bimastoïdien	117	—	—	—
» frontal maximum	113	110	112	120
» » minimum	93	91	92	98
Courbe horizontale totale.	492	477	—	—
» » préauriculaire	260	—	—	—
» transversale totale	420	—	—	—
» » sus-auriculaire	300	—	—	—
» sous-cérébrale.	20	17	18	23
» frontale	98	103	103	110
» pariétale	120	116	127	137
» occipitale supérieure	77	—	—	—
Largeur biorbitaire externe.	98	96	101	102
» interorbitaire	27	24	30	30
» bizygomatique maximum.	120	—	—	—
<i>Indice céphalique</i>	85,21	77,51	76,75	76,84
<i>Indice frontal</i>	82,29	82,73	82,14	81,67

La station de Corcelettes a fourni encore, outre les crânes antérieurement décrits ¹, un certain nombre de débris crâniens, parmi lesquels l'os frontal, les pariétaux et l'os occipital sont le plus souvent représentés.

Enfin, il faut signaler tout particulièrement deux calottes crâniennes, dont l'une est formée par la région supérieure du frontal, les pariétaux presque au complet, et l'écaille de l'occipital; les sutures coronale, sagittale, et lambdoïde sont fermées et les os portent manifestement sur leurs bords les traces du travail humain, sous la forme d'éclats

¹ A. Schenk, *Description des Restes humains, etc.*, 1898. Il est intéressant de constater que tous les crânes de Corcelette, bel âge du bronze, que nous connaissons jusqu'à maintenant sont dolichocéphales.

semi-lunaires limitant le bord incisé; la deuxième calotte présente les mêmes caractères et elle est formée par une partie des pariétaux et l'écaille occipitale.

Ces deux pièces nous paraissent identiques aux calottes crâniennes provenant des stations de Sutz et de Chavannes, qui sont considérées par différents archéologues et anthropologistes comme ayant servi de *coupes à boire*.

Lac de Luissel.

« Entre Bex et Lavey, est un contrefort des Alpes, le plateau de Chiètres, sur lequel prospèrent les forêts de châtaigniers. C'est là que se trouvait le petit lac de *Luissel* desséché à la fin du XVIII^e siècle pour faciliter l'exploitation de la tourbe. Le 24 mars 1791, on découvrit, en creusant le canal de dessèchement, au nord du bassin et à une profondeur d'environ deux mètres, divers débris de stations lacustres. La couche recouvrait de nombreuses pièces de bois, entre autres deux fortes poutres¹, des grains de froment assez abondants, des *ossements humains* et beaucoup d'ossements d'animaux qu'on a pris pour ceux du cheval. Avec ces débris se trouvaient, en outre, plusieurs petits anneaux, une espèce de garniture de hampe?, trois pointes de lance et trois épées en bronze. (Pl. I, fig. 1 et 3).

» Ces épées, remarquables par leurs poignées, sont surmontées d'une espèce de pommeau orné de deux élégantes volutes, entre lesquelles se prolonge la soie de la lame. Bien que cette forme de poignée ne soit point commune, on en retrouve cependant quelques-unes de ce genre en Italie, en France, en Allemagne et dans la Danemark². »

Troyon fit pratiquer au Luissel en 1859 des fouilles régulières. Les résultats obtenus sont consignés dans son

¹ Probablement *pilotis*.

² Troyon. *Habitations lacustres des temps anciens et modernes*. Lausanne, 1860, p. 132.